

l'Estive

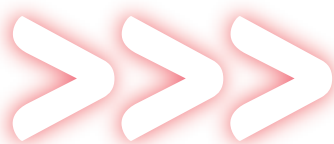


<https://mairie-mercus-garrabet.fr>



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroquie>

La Maison de santé



édito



sommaire

DOSSIER :

Maison de santé >> p. 3-4

HISTOIRE LOCALE :

L'épicerie

>> p. 5 & 6

**ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES**

>> p. 7 à 13

DÉLIBÉRATIONS DU CM

>> p. 14

ASSOS INFOS >> p. 15 & 16

ETAT CIVIL

>> p. 16

Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

Horaires d'ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi :
9 H / 12 H - 14 H / 17 H
Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



La saison estivale arrive à grands pas et avec elle son programme d'animations et de fêtes locales se démultiplie un peu partout dans nos villages.

Hélas, nous faisons le douloureux constat des dégâts engendrés, par la crise sanitaire, dans le milieu associatif. En effet, la période que nous venons de traverser a mis à mal le bénévolat.

Déjà en difficulté, ce milieu est fortement impacté. Plusieurs clubs ont suspendu leurs activités faute de président ou d'une équipe de volontaires pour s'engager pour le plaisir des autres et pour assumer les responsabilités. C'est le cas pour de nombreux comités des fêtes et notamment celui du village de Garrabet. Le manque de bénévoles est regrettable pour la vie et les traditions des villages. Nous souhaitons que la situation redevienne ce qu'elle était avant la pandémie.

Malgré tout, nous pourrions compter sur 6 jours de fêtes sur notre commune. Nous espérons ainsi retrouver la gaieté des événements festifs et le plaisir de se retrouver pour partager des moments de convivialité et de rassemblements.

Fidèle à ses engagements, la municipalité soutient financièrement les associations. Ainsi, elle a décidé de maintenir les subventions sans pour autant avoir recours à l'impôt. En effet, le Conseil municipal n'a pas voté d'augmentation des taux des taxes foncières.

Bien au contraire, nous allons mettre en place une tarification sociale pour les repas de la cantine scolaire. Grâce à ce dispositif, la contribution des familles s'en trouvera fortement amoindrie.

Profitons de la période d'été pour mettre entre parenthèse les inquiétudes liées à la guerre qui se déroule en Europe et aux conséquences économiques qui en découlent. Savourons les bons moments passés en famille ou entre amis.

La rentrée est encore éloignée cependant, nous souhaitons une réussite scolaire à tous les élèves qui ont quitté notre école primaire.

Bel été à tous.

Patricia TESTA

« les coccinelles ».

Cette année, les enfants et l'équipe de la crèche ont mis les mains dans la terre !

Nous vous présentons le nouveau potager, composé de plantes aromatiques, de fleurs et de légumes. Les radis et le sirop de menthe ont eu un succès fou. Les petits jardiniers (res) sont impatients (tes) de goûter salades, tomates, blettes et courges.



La Maison de Santé Pluridisciplinaire : une réalisation en pleine expansion.



Sortie de terre en décembre 2017, la maison de santé « José Lorenzo » a été inaugurée le 1er décembre 2018.

Six professionnels de santé, ont occupé les lieux dès le 1er janvier 2019.

Ils sont désormais 14 à se partager les locaux. Ce chiffre prometteur témoigne de la réussite de cette belle réalisation dont nous pouvons être fiers.

Le bâtiment existant, est devenu trop exigu. Des solutions provisoires seront mises en place pour permettre aux nouveaux venus, de s'ins-

taller dans les meilleures conditions possibles.

Une chirurgienne-dentiste, a ouvert son cabinet en avril dernier, rue Henri Marrot. Elle rejoindra la MSP dès que l'extension de cette dernière sera terminée.

Récemment, un médecin généraliste et une orthophoniste ont émis le souhait d'exercer leur profession sur la commune.

Le 3ème médecin généraliste, il partagera les installations de ses 2 confrères.

Compte tenu de la situation actuelle et de l'importance de la demande, le Conseil municipal a décidé de faire procéder à l'agrandissement de cette structure. Elle participe activement au maintien d'une bonne qualité de vie pour les habitants de notre commune et des localités avoisinantes.

Le projet de l'extension de la MSP, a été confié par appel d'offres, au cabinet d'architecture Bénazet Pinzio de Bedeilhac-Aynat.

D'une superficie d'environ 220 m², son coût est évalué à 389 400 € H.T.

1 cabinet dentaire, 2 bureaux médicaux, 2 salles d'attente, 2 salles de réunion, 3 WC, 1 espace végétalisé, 1 espace personnel..... compléteront les installations de la construction initiale.

Le dossier de demande de permis de construire est en cours de préparation.

Incontestablement, la santé c'est l'affaire de tous. Aussi, afin d'alléger les charges budgétaires que représente un tel investissement, des subventions seront demandées aux institutions concernées.

Ainsi, l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et la Communauté des Communes seront sollicités. Ils seront en mesure, n'en doutons pas, de nous apporter le soutien financier escompté.

Par cette action la Maire et le Conseil Municipal, confortent leur désir d'améliorer la qualité de vie de leurs administrés, et leur bienveillance en matière de santé.

extension de la Maison de Santé pluridisciplinaire (MSP)



Défibrillateurs

Info pratique

Nous avons jugé utile de vous rappeler que 5 défibrillateurs automatisés externes (DAE) sont installés sur la commune. Ils sont situés à Amplaing (ancien lavoir place J. Marie Saurat), Garrabet (ancienne école), Jarnat (lavoir), Mercus (place Jean Moulin et façade de la Mairie), Croquié (ancienne école).

Ces appareils permettent de porter secours à une personne victime d'un arrêt cardiaque. Toute personne (même non médecin) est habilitée à l'utiliser.



Les « Docks Méridionaux ».

Tout d'abord avec sa tante Madame Souleil, puis avec son époux Raymond, Antoinette ARSEGUEL que ses proches appellent affectueusement « Nénette » a assuré la gérance des « Docks » pendant une trentaine d'années.

La famille logeait dans l'appartement situé au premier étage.

Nous avons rencontré Antoinette. Le sourire teinté de nostalgie, elle nous a livré les secrets de sa longue carrière d'épicière.

« Le local abritait tout d'abord un bureau de tabac appartenant à Monsieur Aynié. J'y étais employée, dès l'âge de 17 ans, en qualité de vendeuse. En 1950, Madame Souleil, ma tante qui m'a élevée, a créé un commerce sous l'enseigne « Docks Méridionaux ».

A 18 ans, le permis de conduire en poche, au volant d'une fourgonnette, j'approvisionnais chaque jour à tour de rôle, suivant un planning bien établi, les villages environnants.

Rive droite de l'Ariège, ma tournée démarrait à Garrabet, et se terminait à Cazenave, via Bompas et Arnave. Jarnat et Croquié faisaient également partie du périple.

Rive gauche, elle commençait à Amplaing, se poursuivait à Ginabat et Montoulieu, pour se terminer à Prayols.

La surface du véhicule dévolu à la vente était exiguë. Aussi, entre deux dessertes, je devais impérativement revenir au magasin afin de compléter la quantité de marchandise à vendre.

Après notre mariage, Raymond s'est chargé de ces livraisons. L'épicerie était bien achalandée. Alimentation (produits frais et conserves), droguerie, mercerie, articles pour fumeurs et journaux remplissaient les rayonnages.

Le magasin était ouvert sans interruption, du Lundi au Samedi de 7 H à 20 H et le dimanche matin, y compris les jours de fêtes et fériés.

Il n'était nullement question de prendre des vacances !

J'ai cessé toute activité en 1981, au décès de Raymond. Je ne pouvais pas supporter seule, la charge que représentait le bon fonctionnement du commerce. Plusieurs gérants, parmi lesquels Nathalie, notre fille, nous ont succédé. »

La Coopérative.

La coopé » comme on la désignait à l'époque, accueillait ses clients dans le bâtiment occupé aujourd'hui par la modiste. Une pompe à essence de marque « Caltex » installée devant la porte, complétait les services rendus à la population. Succédant à Monsieur Pigou, en 1954 et jusqu'en 1958 (ou 59), c'est Olivia Canal qui tenait ce petit commerce de proximité. Après avoir changé plusieurs fois de gérant, il a fermé définitivement ses portes faute de preneur.



Raymond et Antoinette Arseguel , Mme Souleil

Petite histoire

Fin 19^{ème}, début 20^{ème} siècle les deux épiciers installés sur le village de Mercus étaient polyvalents. L'un, Morère, proposait aussi à la vente des produits de mercerie et de quincaillerie. L'autre, Gaston Lafaille, faisait également office d'aubergiste-cafetier. Il en était de même pour Lucien Sans et François Sicre sur le village d'Amplaing.

Garrabet avait aussi son épicerie, elle était tenue par Joseph Denoyu.
(source : Annuaire d' l'Ariège 1906).

Cet article a pu être réalisé grâce à l'aide apportée par certains d'entre vous (témoignages, photos). Nous les remercions chaleureusement. Nos remerciements vont également à Marie Sese, Antoinette Arseguel et Lilou Moullet (fille de Marcel et Marinette Delmas).



A Amplaing, l'épicerie de Jeannette et Henri Blazy était située rue Philippe Amiel (à l'intersection avec la rue Henri Esquirol). Une grande variété de produits alimentaires était proposée à la vente. Le vin extrait d'une tireuse manuelle, y était vendu au litre dans une bouteille de verre. Cette dernière « consignée », devait être rapportée par le client lors du prochain achat. Le fromage, prélevé dans une meule, était vendu au poids. Chaque portion était remise au client enveloppée dans une feuille de papier alimentaire. Un appareil actionné à l'aide d'une manivelle, fixé sur le rebord de l'étalage, était utilisé pour raper le gruyère.

Sur des étagères s'alignaient les bocaux où friandises et petites boîtes de « coco boer »* avoisinaient ceux renfermant les « boules de roux », et cubes de « maggi » destinés à la préparation rapide de potages.

Des conserves de petits pois, haricots verts, sardines,..... paquets de café et de chicorée, huile, vinaigre, sucre, farine, sel.... tablettes de chocolat, soigneusement rangés sur des présentoirs complétaient la partie alimentation de cette petite épicerie de village.

Quelques articles de droguerie, mercerie, et papeterie figuraient également dans la gamme des produits mis en vente.

Lorsque Jeannette et Henri ont cessé leur activité, les deux commerçants de Mercus sont venus ravitailler deux fois par semaine les villageois.

La tâche était dure pour l'épicié et l'épicière qui mettaient tout en œuvre pour satisfaire au mieux la clientèle. Leur longue journée, commençait tôt le matin par le déballage et l'installation des marchandises livrées parfois dès l'aube, pour se terminer tard dans la soirée, après rangement et nettoyage des locaux.

Cependant, nos commerçants locaux accueillaient leurs clients, debout derrière leur comptoir, de façon conviviale. Ils n'hésitaient pas, le cas échéant, à leur apporter de l'aide dans le choix de leurs achats.



Epicierie Blazy

En cette époque où les habitants étaient peu nombreux à posséder une voiture, «pouvoir faire ses courses sur place » comme se plaisaient à le souligner les ménagères, présentait un avantage considérable. De plus, cette situation favorisait les rencontres. Elle permettait à ses dernières, d'échanger sur la vie du village et de s'enquérir de la famille des unes et des autres .

Faute de repreneurs, ces 4 épicerie ont fermé successivement leur porte. En 2010 « le petit marché » installé face à la boulangerie, est venu combler le vide laissé par ces fermetures.

En juillet 2015, ce dernier cessait son activité. La commune se trouvait à nouveau privée de ce petit commerce local si nécessaire à la majorité d'entre nous, et plus particulièrement aux seniors.....

Jusqu'à ce 1er septembre 2016, qui a vu arriver, grâce à la mobilisation de la municipalité de l'époque, Alex et Béatrice TERRAL.

Cet article a pu être réalisé grâce à l'aide apportée par certains d'entre vous (témoignages, photos). Nous les remercions chaleureusement. Nos remerciements vont également à Marie Sese, Antoinette Arseguet et Lilou Moullet (fille de Marcel et Marinette Delmas).

Photo : "épicerie Blazy" : Japy collection

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé aux conseillers municipaux issus de la liste « Servir nos villages ».

Texte non communiqué.

Modiste, un travail d'artiste

A l'occasion des journées européennes des métiers d'art 2022, Hélène Petiot, modiste-créatrice mercusienne d'adoption, nous a reçu dans sa boutique-atelier « Les chapautées ».

Du moulage au bichonnage, en passant par le modulage fait à la vapeur et l'assemblage, Hélène nous a initié à la réalisation du chapeau de feutre.

Notre visite nous a également permis de découvrir la collection

Les Mercusiens (e) ont du talent.

de cette artiste passionnée par son métier.

Qu'ils soient ornés de plumes, de voilettes ou de rubans, ses chapeaux sont déclinés sous différentes formes et couleurs. Ces accessoires de mode permettent d'apporter une touche de raffinement à toute tenue vestimentaire. Ils peuvent aussi, tout simplement, être portés pour se protéger de la pluie ou du soleil.

Cet agréable moment nous a plongés dans le monde merveilleux des modistes.



Découvertes botaniques



Patrick CANAL, enfant de Mercus, a créé une micro entreprise dont l'activité est fondée sur les découvertes botaniques.

Qui est-il ?

Jardinier paysagiste, Patrick est passionné de botanique et d'ethnobotanique depuis de nombreuses années. Il s'intéresse aussi à l'histoire des jardins, à leur évolution à travers le temps et les sociétés qui les ont vu naître.

Activités proposées.

- Stages en Ariège

Durant ces stages, vous apprendrez à reconnaître les plantes sauvages comestibles et à les cueillir. Vous pourrez ensuite les préparer au cours d'un atelier de

cuisine et les consommer autour d'un repas convivial.

- Sorties à thèmes

Vous partirez en sa compagnie à la rencontre des plantes. Il vous apprendra à les connaître et à les reconnaître en toutes saisons.

- Diaporamas.

Patrick vous propose des films et diaporamas commentés sur des thématiques botaniques et ethnobotaniques.

C'est ainsi, que pour fêter l'arrivée du Printemps, le 25 mars dernier, au cours d'une soirée offerte par la municipalité, il a animé un diaporama consacré aux Orchidées d'Ariège, et un film intitulé « Fleurs des Citadelles ».

La cinquantaine de personnes présentes, a ainsi découvert la flore existante autour des chemins Cathares.

A l'issue des projections, un vin d'honneur servi aux participants a permis de prolonger cette soirée de façon conviviale.

Pour plus de renseignements :
tél : 07 80 01 35 57

site web : patrick-canal.fr

courriel :

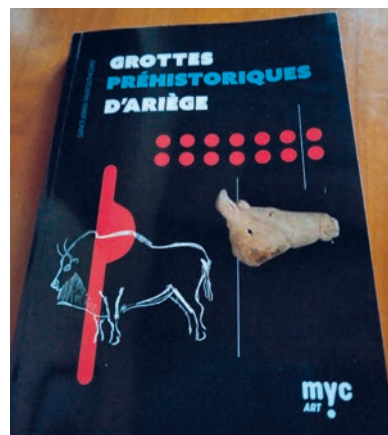
contact@patrick-canal.fr

Nos ancêtres les Magdaléniens

Jean Clottes, spécialiste du Paléolithique, a dit : « L'Ariège est l'un des centres majeurs de l'art pariétal magdalénien ».

Pour appuyer cette citation, Jacques Azéma et Myriam Cuennet, Mercusiens d'adoption, ont co écrit un livre intitulé « Les grottes Préhistoriques de l'Ariège ».

Consultable en Mairie, cet ouvrage, illustré par Myriam Cuennet, nous présente la quinzaine de grottes ornées recensées dans les Pyrénées Ariégeoises.



BUDGET PRINCIPAL

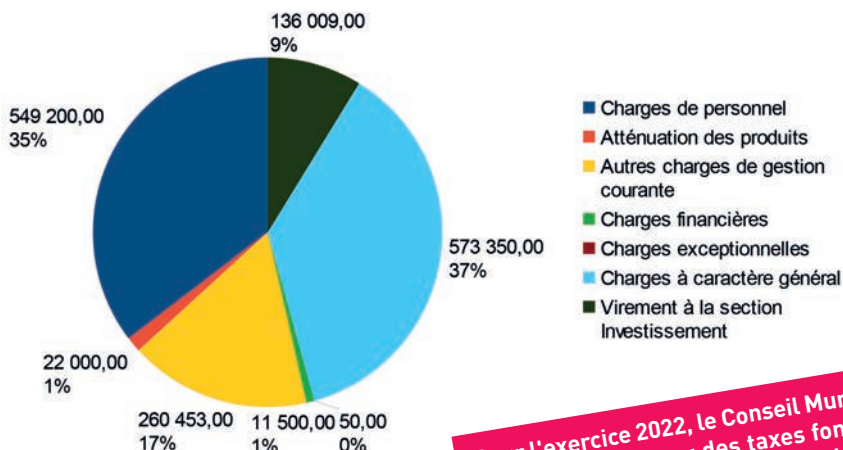
Voté chaque année par le Conseil Municipal, avant le 15 avril, le budget mentionne les prévisions en matière de dépenses et de recettes pour l'année civile en cours. Acte juridique, il autorise le Maire à engager les dépenses programmées. Tout citoyen peut le consulter librement.

Il se divise en deux sections, « fonctionnement » et « investissement », dont chacune doit être en équilibre.

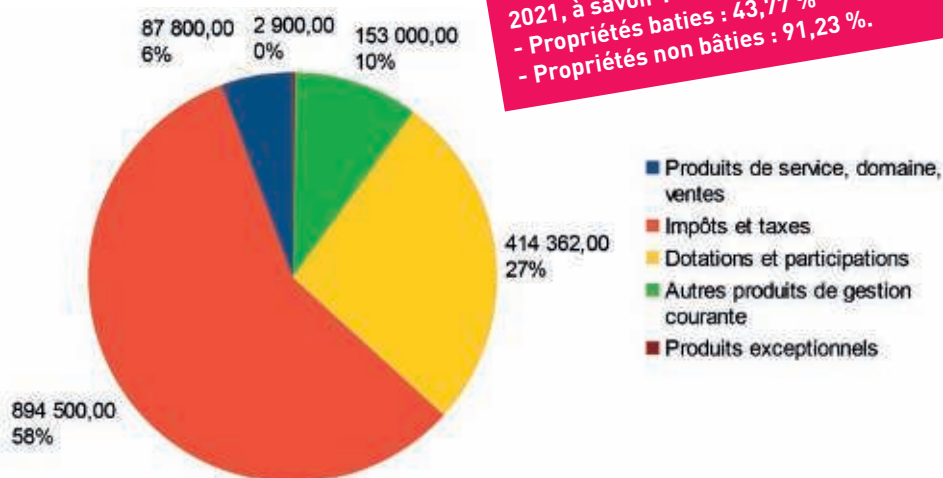
Le budget 2022, voté le 13 avril dernier, s'équilibre à la somme de

1 552 562 €
en section « fonctionnement »
et 1 903 976 €
pour la section « investissement ».

Dépenses

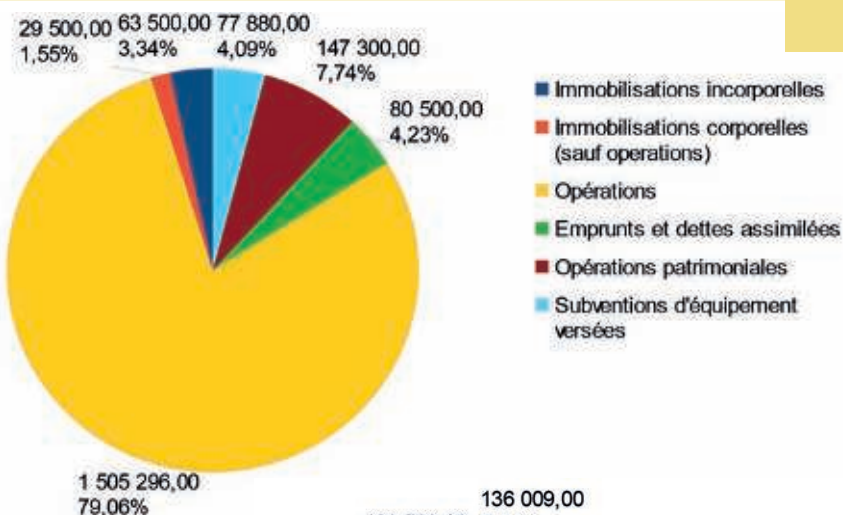


Recettes



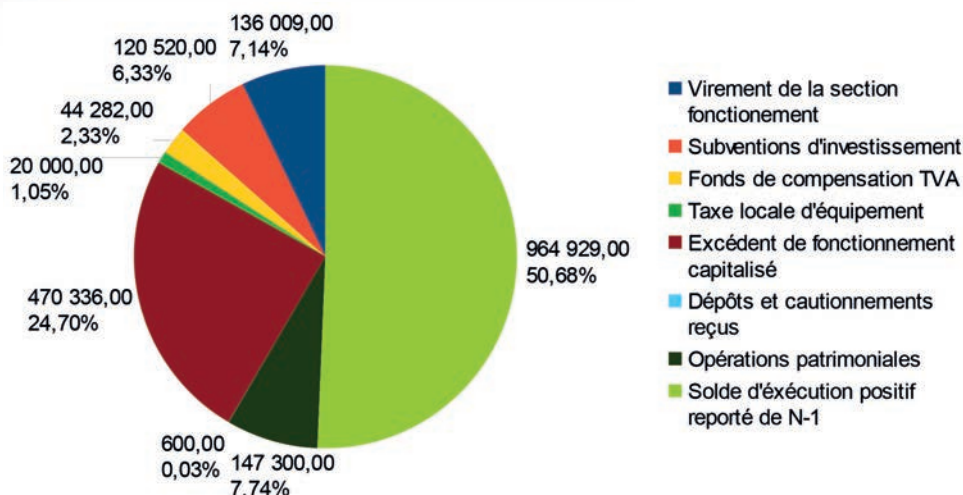
Pour l'exercice 2022, le Conseil Municipal a décidé que le taux des taxes foncières serait identique à celui appliqué en 2021, à savoir :
- Propriétés bâties : 43,77 %
- Propriétés non bâties : 91,23 %.

Dépenses



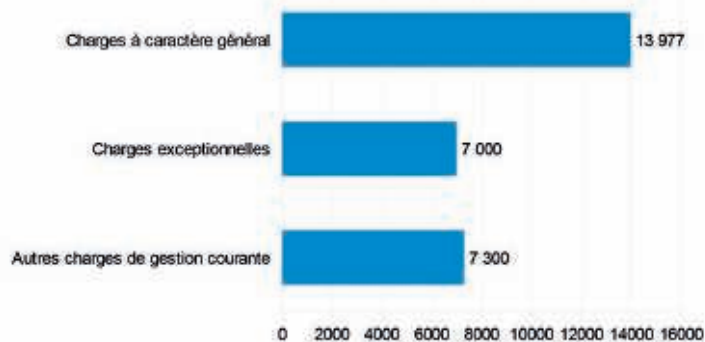
Investissement

Recettes

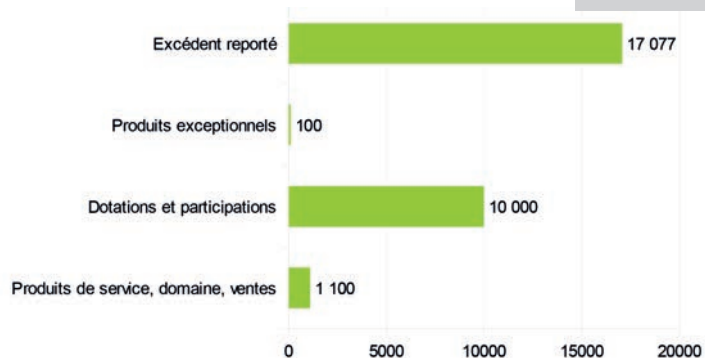


Fonctionnement

Dépenses



Recettes



Le rôle du CCAS consiste à apporter de l'aide aux habitants de la commune fragilisés par des difficultés financières, ou physiques.

Etablissement public, il est géré par un conseil d'administration, placé sous la présidence du Maire.

A ce titre, ce dernier établit chaque année un budget primitif qu'il soumet à l'approbation du conseil d'administration.

A Mercus-Garrabet, le budget du CCAS a été voté le 19 avril 2022.

Il est composé de la seule section « Fonctionnement », équilibrée à la somme de 28 277 €.

Les aides apportées aux familles nécessiteuses, le colis et la journée récréative offerts en période de Noël aux plus âgés d'entre nous (sous certaines conditions), forment l'essentiel des dépenses.

Les recettes proviennent de la subvention octroyée par la commune, à laquelle s'ajoutent une partie des ventes des concessions des cimetières, et occasionnellement des dons (mariage, baptême républicain.....).

Info pratique

La sécurité, c'est l'affaire de tous

Si vous devez vous absenter de votre domicile de manière prolongée, nous vous invitons fortement à vous rendre à la gendarmerie de Tarascon/Ariège (tél. : 05 61 05 60 17) afin de signaler votre absence. Ainsi informées, les forces de sécurité ne seront que plus vigilantes à l'égard de votre bien.

Collecte des déchets ménagers. Rappel.

Le SMICTOM a mis en place depuis le 25 avril dernier, un nouveau dispositif concernant la collecte des déchets ménagers résiduels et emballages ménagers. Deux bacs ont été mis à la disposition des particuliers. Ils doivent être sortis, en bordure de la voie publique, la veille au soir du ramassage et rentrés dans votre propriété dans les meilleurs délais. La collecte s'effectue LE MERCREDI, une fois tous les quinze jours pour chacune des catégories.



semaines impaires



semaines paires

Devoir de Mémoire

L'anniversaire de l'arrêt des combats de la 2ème guerre mondiale a été commémoré le 8 mai dernier devant chacun des 2 monuments aux Morts de la commune.



A l'occasion de « La journée nationale commémorative de la Résistance », une cérémonie s'est déroulée le 27 Mai dernier sur le site de « Brougues ». Les autorités militaires et civiles entouraient Madame la Maire.

L'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR), l'association locale « bien vivre à Croquié » et de généreux donateurs ont financé la plaque commémorative apposée sur le monument de la Résistance de « Brougues ».

Une façon fort louable d'honorer ces hommes et ces femmes qui, au péril de leur vie, ont combattu l'ennemi pendant la 2ème guerre mondiale.

Félicitations et Merci à tous.



en vue

Dame Nature, cet environnement si cher à notre cœur, est souvent dégradée par des êtres humains, peu soucieux de la qualité de vie de leurs semblables.

Ainsi, malgré les moyens mis à leur disposition et de fréquents rappels, quelques individus que nous qualifierons « d'irréductibles » abandonnent leurs déchets dans les lieux publics. Les « espaces propretés » installés dans différents endroits de notre commune, les bords de la rivière Ariège et les chemins de randonnées peuvent en témoigner.

Il est également regrettable de constater que des déjections canines fleurissent dans les espaces publics (rues, trottoirs, aires de jeux, espaces verts). Désagréables à la vue et à l'odorat, elles présentent surtout, un risque de chute pour les personnes qui empruntent ces lieux. Le civisme passe par le respect d'autrui. Chacun se doit de ramasser les excréments que son chien dépose au cours de sa sortie quotidienne en compagnie de son maître.

N'oubliez pas : Il est interdit de laisser divaguer les chiens, ils doivent être tenus en laisse. L'accès sur les aires de jeux leur est strictement interdit.

Soyons des citoyens éco responsables. Pour le bien être de tous, respectons la Nature.



Place J.M. Saurat à Amplaing

- Peinture du court de tennis extérieur et aménagement paysager,



- Reprise du pluvial, des trottoirs et de la voirie Lotissement Paul Marrot et rue Youri Gagarine à Mercus,



Madame la Maire s'adresse à vous

Quelques menus travaux de bricolage sont parfois nécessaires pour améliorer ou maintenir en bon état notre habitation. Dans un même état d'esprit, l'entretien quotidien des jardins potagers, où d'agrément, s'impose.

Pour ce faire, des outils ou appareils à moteurs thermiques ou électriques (bétonnières, perceuses, tondeuse, taille haie,) sont utilisés. Ils sont susceptibles de causer du bruit, occasionnant une gêne pour le voisinage.

Certains administrés, subissant ces nuisances sonores, nous ont fait part de leur mécontentement. Aussi, afin d'éviter tout conflit, nous vous rappelons les horaires durant lesquels ces travaux peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour le bien-être de tous, nous comptons sur votre civisme et votre compréhension.

P. Testa

- Réfection pluvial
Route de Croquié à
Mercus,



Et aussi ...

- Reprise du marquage du terrain de basket à Amplaing,
- Remplacement de l'éclairage public Rue d'Enségalas et dépose des anciens poteaux béton à Garrabet,
- Remplacement des 5 cordes de l'aire de jeu Accrobranche à Mercus suite à vandalisme,
- Création d'un puits sec à Garrabet.
- Reprise des travaux fibre optique
- Dépose d'un poteau rue Gagarine et réseau télécom

Plan de Prévention des Risques Naturels P.P.R.N.

Les techniciens de la DDT de Foix ont tenu des permanences à Mer-



cus, à Amplaing et à Garrabet. A cette occasion, les habitants de notre commune ont obtenu des précisions concernant notamment la délimitation des zones concernées.

Nous avons jugé utile de vous mettre en garde contre les risques liés à la saison estivale. Présents dans notre vie quotidienne, ils peuvent être dangereux pour notre santé.

La canicule .

L'été s'est installé avec un peu d'avance, entraînant dans son sillage de fortes chaleurs. Voici quelques précautions élémentaires à prendre,



afin de vous préserver des effets néfastes que peuvent engendrer ces conditions climatiques.

- . Boire beaucoup (eau, jus de fruits, environ 2 l/jour).

- . Penser aux jeunes enfants, bébés et personnes âgées : leur proposer de l'eau régulièrement et en petite quantité.

- . Eviter de sortir aux

heures les plus chaudes de la journée.

- . Ne pas rester en plein soleil.

- . Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur. Profiter de la fraîcheur nocturne pour la ventiler.

- Porter une attention particulière aux personnes seules et/ou isolées.



Les piscines privées.

Les propriétaires de piscines privées (familiales, où réservées à des résidents de gîtes ruraux, de campings ou d'hôtel...) doivent installer au moins l'un de ces 4 équipements :

- barrière de protection,
- système d'alarme sonore (alarme d'immersion informant de la chute d'un enfant dans l'eau, ou alarme périmétrique informant de l'approche

L'été et ses risques.

d'un enfant du bassin),

- couverture de sécurité,

- abri de type véranda recouvrant intégralement le bassin.

Attention ! Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Site web : service-public.fr

Le moustique « Tigre »

Vecteur potentiel de maladies, il vit au plus près de chez nous et se déplace peu.

Eléments caractéristiques pour le différencier : il mesure moins de 1 cm, son corps et ses pattes sont noirs et blancs, ses ailes ne portent pas de points sombres.

Afin de limiter au maximum son développement, nous devons éliminer les endroits où l'eau peut stagner.



La tique.

Cet acarien, peut transmettre à l'homme, par piqure, la maladie de Lyme.

La période maximale de contamination se situe entre le début du printemps et la fin de l'automne. Comment s'en protéger ?

Pendant une activité en pleine nature :

- se couvrir les bras et les jambes,
- rester sur les chemins,
- éviter de marcher dans les fougères, les hautes herbes et les feuilles mortes.

Après l'activité, inspecter soigneusement son corps.

En cas de repérage d'une tique, la retirer et désinfecter ensuite la peau.

Surveiller la zone piquée et consulter un médecin si apparition d'une plaque rouge.

Source : solidarites-sante.gouv.fr



La Blibliothèque

L'usage de l'ordinateur par les lecteurs du LAD, un temps suspendu (Covid oblige) est à nouveau possible. Ce matériel est utilisable durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Spectacle

Samedi 14 mai dernier, un spectacle théâtral d'après l'oeuvre de Jean Giono « l'homme qui plantait des arbres », s'est déroulé place Jean Moulin à Mercus. Offerte par la communauté des communes, cette représentation a été fort appréciée par le public venu nombreux. Un avant goût de la saison estivale.

Balade contée

Dans le cadre du festival du conte de Saurat, le réseau de lecture (LAD) intercommunal organise le 26 juillet à Mercus, une « balade contée » animée par la conteuse Joëlle Riboni.

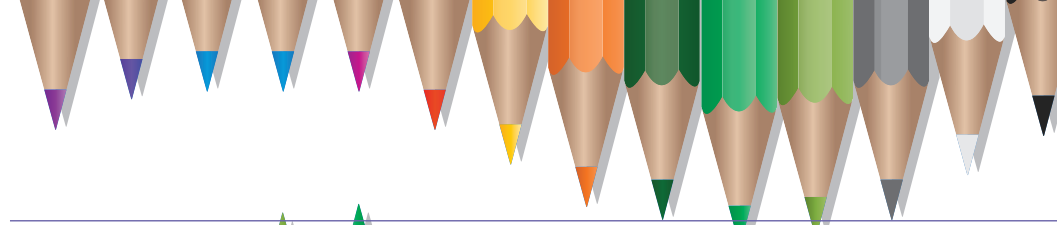
La participation à cette soirée, ouverte à tous petits ou grands, est gratuite. Toutefois, il est préférable de s'inscrire :

05 61 66 13 74

courriel :

lecturepublique@cc-paysdetarascon.fr

Départ à 20 H30 – Place Jean Moulin (ancienne gare)



La Vie Scolaire

Conseils d'écoles.

En mars dernier, un conseil d'école s'est tenu dans chacune des 2 écoles. Enseignants, délégués des parents d'élèves, directeur de l'ALAE et représentants de la Mairie, se sont retrouvés afin de dresser le bilan des 6 mois écoulés.

A Mercus, on notait également la présence des ATSEM et de la coordinatrice Politique Educative Locale de la Communauté des Communes.

L'ordre du jour est sensiblement le même pour les 2 écoles :

- Les effectifs : 94 élèves à Mercus – 23 à Amplaing .
- Les aides apportées aux élèves en difficulté ou en situation de handicap.
- L'hygiène et la sécurité.
- Les sorties, projets, et activités pédagogiques.
- Les activités périscolaires .
- Les questions diverses. Elles portent essentiellement sur des demandes d'acquisition de matériel ou de réalisation de travaux (bâtiments, terrain de jeux). Le représentant de la Mairie informe l'assemblée que la pose de capteurs de CO2, dans les écoles et le bâtiment de l'ALAE, est envisagée.

L'école et la musique

Les élèves des écoles de Mercus Amplaing ont bénéficié de six séances de musique avec deux intervenants de la Compagnie Vent des Sables. Ils ont ainsi pu apprendre à chanter et jouer d'un instrument pour préparer un spectacle musical qu'ils présenteront à leur famille le vendredi 17 juin.



Madame la Maire et le conseil municipal adressent leurs sincères félicitations aux lauréats aux examens scolaires et universitaires.

L'Education Nationale recrute un Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) .

Vos missions d'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap	Vos qualités	Votre contrat
Accompagner un ou plusieurs élèves en situation de handicap sur les temps scolaires et/ou sur le temps méridien : 1- Accompagner dans les actes de la vie quotidienne (habillage, aide à la prise de repas, aide aux soins d'hygiène...) 2- Accompagner l'élève dans l'accès aux apprentissages 3- Accompagner l'élève dans les activités de la vie sociale et relationnelle	➢ Intérêt pour le travail avec les enfants ➢ Écoute ➢ Patience ➢ Sens de l'observation ➢ Discrétion ➢ Adaptabilité ➢ Aisance relationnelle et goût du travail en équipe Diplôme demandé ➢ Diplôme de niveau IV (baccalauréat,...), ou ➢ Diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne, ou ➢ 9 mois d'expérience en tant qu'accompagnant d'élèves en situation de handicap	➢ CDD pouvant évoluer en CDI ➢ Temps partiel de 24h hebdomadaire d'accompagnement des élèves ➢ Une formation d'adaptation à l'emploi de 60h

Veuillez transmettre votre candidature (lettre de motivation + CV) par courriel au Service départemental de l'Ecole Inclusive de l'Ariège (SDEI) : ecoleinclusive-la09@ac-toulouse.fr
Pour tous renseignements, joindre Madame Muriel LAVIT au SDEI par mail ou au 05 67 76 52 67

La bibliothèque sera fermée du 1^{er} au 31 août inclus.

Les bibliothécaires vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous le vendredi 2 septembre 2022.

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 mars 2022

- Parc Naturel Régional (PNR)

Mathieu Cruege, directeur du PNR, fait une présentation du Parc Naturel Régional.

Une modification de la Charte avec une perspective d'extension du périmètre, dans lequel Mercus-Garrabet, commune associée depuis 2016, peut être incluse.

Le PNR a un double objectif : préservation du patrimoine et développement de l'économie.

- Eglise de Mercus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une aide financière à la DRAC, au Conseil Général et au Conseil Régional pour faire effectuer la restauration des vitraux endommagés. Montant estimé des travaux : 7 300 € H.T.

- Réseaux électriques

- La totalité du montant des travaux (13 000 €) concernant le renforcement de la ligne BT dans le secteur « le Pradeil » sera pris en charge par le SDE09.

- Nécessité de déplacer un poteau au lotissement Paul Marrot. Demande faite au SDE 09 pour réaliser ces travaux, financés par la Commune. Montant de l'opération : 12 400 €

Approuvé à l'unanimité.

Régulation et soins des chats errants sur la commune.

Madame la Maire expose à l'assemblée la difficulté à mettre en place la campagne de stérilisation des chats errants en partenariat avec la SPA.

Un contact a été pris avec la fondation « 30 millions d'amis ».

Une convention pourrait être passée avec cette dernière. Elle permettrait à la fondation de participer à hauteur de 40 € pour la stérilisation des chattes et de 30 € pour celle des chats.

Approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de passer également une convention avec plusieurs cliniques vétérinaires. Elles pratiqueront les actes de stérilisation, soins et identification des chats errants.

Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la demande de transfert de charge de la Maison France Service de la commune de Tarascon, vers la Communauté des Communes du Pays de Tarascon.

- ZA de Barri.

Le budget annexe de la ZA de Barri est devenu inactif. Par conséquent, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de le dissoudre. Le montant restant de l'emprunt sera transféré vers le budget principal de la commune.

Questions diverses.

- rappel de la cérémonie commémorative du 19 mars qui se déroulera à Mercus.

- la demande de création d'un nouvel abri bus à la sortie du village d'Amplaing a été adressée au Conseil Régional, compétent en matière de transport.

- à partir du 15 mars 2022, les salles communales sont à nouveau ouvertes à la location

Séance du 28 mars 2022

Comptes de gestion et comptes administratifs 2021 :

Budget Principal, ZA de Barri, Maison de Santé

Approuvés à l'unanimité.

Orientations budgétaires pour l'exercice 2022.

Questions diverses.

. Madame la Maire informe l'assemblée que les plaquettes du SMECTOM portant les nouvelles dispositions afférentes à la collecte des déchets ménagers ont été distribuées. Chaque foyer pourra récupérer les poubelles individuelles à Bompas entre le 4 et le 23 avril prochains.

- Des permanences concernant le PPRN seront tenues à Mercus, Garrabet et Amplaing. Un cahier de concertation ainsi que la documentation seront mis à disposition de la population.

. Rappel des élections du mois d'avril.

. La collecte en faveur du peuple Ukrainien a eu lieu.

Séance du 23 mai 2022

Transport scolaire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame la Maire à signer une convention avec le Conseil Régional, compétent en ma-

tière de transport scolaire. Par cette convention la Région donne délégation à la Commune pour assurer le transport scolaire des enfants de l'école primaire. Période de validité : 01/09/2022 – 31/08/2029.

Régie de Recettes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de supprimer la Régie de recette du marché de plein vent créée en 2010, celui-ci n'étant plus organisé.

Voirie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à passer une convention avec l'OPAC. Ainsi, l'OPAC versera une prestation à la Commune pour les travaux de voirie réalisés au lotissement Marrot.

Attribution de marché public.

Suite à l'ouverture de plis par la commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de suivre l'avis de cette dernière et de confier les travaux de réfection de 2 pistes DFCL et la mise en place d'une citerne à l'entreprise SOCA.

Personnel communal.

Après avis favorable du Comité Technique du CDG 09, le Conseil Municipal, sur proposition de Madame la Maire, décide de mettre en place « le compte épargne temps » pour le personnel communal.

Mise à disposition d'un local communal.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre à disposition du Secours Populaire, un local communal.

- Attribution d'une subvention exceptionnelle.

- Une subvention exceptionnelle de 1 000 € est attribué au club de tennis de Mercus. Cette somme aidera au financement du tournoi « Handisport » qui se déroulera sur la commune les 17, 18 et 19 juin 2022.

Approuvé à l'unanimité.

- Tirage au sort sur la liste électorale, de 3 jurés d'Assises 2023.

- Madame la Maire fait le point sur le déploiement des bacs de collecte des déchets. Elle remercie Germain Florès et Auguste Pereira pour leur participation active à cette opération. Quelques incivilités ont été relevées. Un temps d'adaptation est nécessaire. Au-delà, des sanctions seront prises, par les services compétents, à l'encontre des contrevenants.

Tennis Club

Le tournoi de tennis de Mercus s'est déroulé du 23 avril au 8 mai. Laurent Boniface, président du Tennis Club Mercusien nous livre ses impressions.

« Le tournoi 2022 a remporté un vif succès avec pas moins de 116 joueurs répartis sur 6 tableaux. Un seul élément, de grande importance, manquait : le soleil. Les joueurs ont été accueillis sur les courts extérieurs de Tarascon, Ginabat, et intérieurs de Pamiers, Laroque d'Olmes, Varilhes, Auzat et Foix. Nous remercions les présidents de ces clubs. Sans leur aide, la durée du tournoi aurait été allongée jusqu'à mi-juin.

Les spectateurs, venus nombreux dès la 1ère semaine, ont apprécié les crêpes et les boissons proposées à la vente. Le repas organisé à mi tournoi, a réuni 60 convives.

Les membres du bureau et moi-même, adressons nos remerciements les plus chaleureux à tous les bénévoles qui ont oeuvré pour assurer la réussite de cette compétition.

Je me dois de constater avec plaisir, la réalisation des travaux de mise aux normes «handicap» du « club house », et la construction d'une rampe d'accessibilité conduisant au court extérieur. Merci à Madame la Maire et à son Conseil Municipal. ».

La pétanque Mercusienne



La pétanque mercusienne a démarré une nouvelle saison avec un bureau renouvelé. Désormais, Michel Amiel préside à la destinée du club. José Valéro, et Jean-Marc Canal, assurent respectivement les fonctions de Trésorier et Secrétaire.

Nos pétanqueurs ont disputé le premier tour de la coupe de France contre l'équipe de Foix sur les terrains de Labarre où un accueil chaleureux leur a été réservé. Le capitaine Michel Amiel, et ses équipiers José Valero, J.Marc Canal, Benjamin Mora, Serge Gidon, Robert Canal et Véronique Daraux n'ont pas démérité. Ils ont dû s'incliner face à des joueurs plus aguerris. Nous allons désormais nous consacrer à la coupe d'Ariège.

Deux triplettes étaient engagées au championnat départemental à Tarascon. Michel, José et Benjamin ont bien figuré lors du championnat promotion à Saverdun. Après avoir passé tous les tours du samedi, ils ont été éliminés le dimanche matin. Le concours officiel organisé à Mercus le 4 juin a obtenu un beau succès. 34 doublettes étaient présentes sur le terrain. Benjamin Mora associé à Angel Garoz partageaient les lauriers avec Fernando Jorge et David Catala en finale.

Nous remercions José Lopez pour son dévouement à la tenue du graphique.

Joueurs chevronnés ou novices, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à intégrer notre équipe, vous serez accueillis à bras ouverts. Contact : 06.77.44.95.50

Le rallye promenade : c'est reparti !



Après deux années d'interruption forcée, le « rallye promenade » de Mercus a renoué avec la tradition. Programmé, comme chaque année, le jeudi de l'Ascension, il a remporté un vif succès.

De Mercus à Caujac en passant par Canté, questionnaire en main, « les bras cassés », « ratafioles », « bobbys », « les belles et la bête »et autres équipages (20 au total), ont parcouru une partie de l'Ariège. L'itinéraire a été savamment étudié par Jean-Marc et Francis, la partie logistique assurée par les membres du comité des fêtes de Mercus.

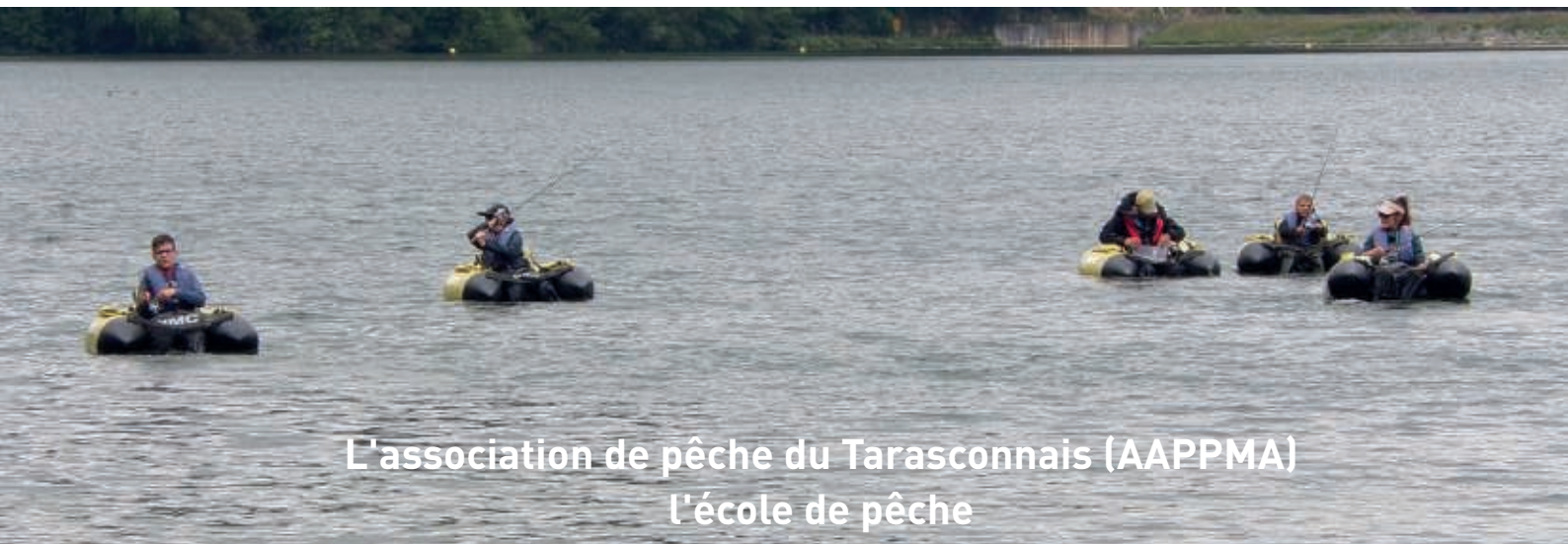
Le déroulement de cette journée à la fois ludique, culturelle et sportive, vous sera présenté dans le prochain bulletin municipal.

Ces 5 indices donnés aux participants devaient leur permettre de trouver un mot-clé :

Bague – gorge – poigne
lettre – argile.

A vous de réfléchir réponse au prochain numéro !





L'association de pêche du Tarasconnais (AAPPMA) l'école de pêche

Placés sous l'égide de l'association « l'atelier des pêcheurs » Lenka, Joan et Mathieu, guides de pêche animateurs et éducateurs sportifs diplômés d'état, initient nos jeunes Tarasconnais à de nombreuses tech-

niques. A « la mouche » ou au « toc » en nymphes artificielles, nos pêcheurs en herbe apprennent à pratiquer notamment la « pêche au coup » des cyprinidés et celle de la truite « fario ». Leurs prises préle-

vées sans ardillon, sont relâchées dans leur milieu, dans les meilleures conditions. Des sorties sur des lacs des alentours, sont organisées à la journée ou à la demi-journée.

Tour de France : passage à Garrabet et à Mercus le 19 juillet 2022

Trail « Ultrariège »

. le 22 juillet : à partir de 18 h30 ravitaillement des concurrents «165km » à la salle polyvalente.

. le 23 juillet à 6 h 00 départ de la course « 100 km » - place Jean Jaurès à Mercus. Balade contée : 26 juillet 2022 à 20 h 30 - Départ Place Jean Moulin (ancienne gare) à Mercus (voir rubrique « bibliothèque »).

Fêtes locales

Amplaing : du 30 juillet au 1er août 2022.

Mercus : du 12 au 14 août 2022.

Animations

NAISSANCES

16 mars 2022 : Charly BROSED

02 avril 2022 : Damian JORGE

28 avril 2022 : Zayana JAUZE

04 mai 2022 : Elise ESTEVES RIBEIRO

Félicitations aux heureux parents

DECES

25 mai 2022 : Charles KISLING

07 juin 2022 : Nicola MANNIELLO

09 juin 2022 : Luisa Juana GAROZ née ABEJON Y PEÑA

Sincères condoléances aux familles endeuillées.

Etat Civil